



Paris, le 15 juin 2004

## Communiqué de presse

**Luc Lechelle, directeur de l'équipe venture d'Axa Private Equity, est nommé président de la Commission Capital investissement de l'AFG**

**Luc Lechelle**, directeur de l'équipe venture d'Axa Investment Managers Private Equity Europe, vient d'être nommé par le Conseil d'administration de l'AFG président de la Commission Capital investissement de cette association. Il succède à **Dominique Senequier** la présidente d'Axa Private Equity Europe, qui a accepté de continuer à soutenir le travail de cette commission en tant que Président d'honneur.

Luc Lechelle, 45 ans, DESS de Finance d'Entreprise (Paris IX Dauphine) a rejoint, en juillet 2003, **AXA Private Equity** au sein de l'équipe Capital Risque en tant que Managing Director. L'équipe du fonds AXA Venture, spécialisée dans les Nouvelles Technologies et Biotechnologies, gère des fonds de 200 millions d'Euros avec plus d'une quarantaine de participations dans les domaines des technologies de l'information et des biotech en Europe. Il a débuté sa carrière dans le secteur des technologies de l'information où il a assumé différentes fonctions: chef de projet (Steria Bourse), responsable business development (Thorn Emi Computer Software), directeur de division (Syspertec). En 1988, il fonde BSI, société de conseil spécialisée dans le développement international pour les entreprises du secteur informatique. Puis il devient directeur commercial de IOS-Anjou Télématique (Générale des Eaux) pour ensuite rejoindre en **1997 Dassault Développement, société de Capital risque du Groupe Dassault**. Directeur associé en 1998, il réalise différentes opérations de cessions et d'introductions en bourse en France et aux Etats-Unis et suivis de participations dans des fonds en France, USA et Asie.

**L'Association Française de la Gestion Financière (AFG)** représente les professionnels français de la gestion d'actifs. Ces derniers gèrent près de 1600 milliards d'euros d'actifs, soit l'équivalent du PIB de la France, dont près de 1000 milliards d'euros sous forme de gestion collective (OPCVM : SICAV et fonds communs de placement- premier rang européen, 2<sup>ème</sup> rang mondial,) et le solde sous forme de gestion individualisée sous mandat.

**Particulièrement innovante**, l'industrie française de la gestion d'actifs pour compte de tiers est à la pointe du développement de nouveaux types de techniques ou de produits spécialement adaptés à l'évolution de la demande et aux nouvelles conditions de marché : **capital investissement**, gestion alternative, multi-gestion, investissement socialement responsable, produits garantis ou à promesse etc.

**Le capital investissement est** devenu une branche très active du métier de la gestion. Les Fonds communs de placement à risques, FCPR – FCPI – FIP s'adressent à une clientèle de plus en plus large. Ces dernières années ont été marquées par d'importantes évolutions d'ordre déontologique et réglementaire grâce notamment aux travaux de la **commission capital investissement de l'AFG**

*Vous trouverez ce communiqué de presse sur [www.afg.asso.fr](http://www.afg.asso.fr). (rubrique presse).*

Contact : Dominique PIGNOT  
Directrice de la Communication  
Tél. 01-44-94-94-00  
01-44-94-94-17

